



MINISTÈRE  
DE L'ÉCONOMIE  
ET DES FINANCES

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

01 B.P. 400 COTONOU E-mail : [douanes\\_beninoises@yahoo.fr](mailto:douanes_beninoises@yahoo.fr)  
Site web : [www.douanes-benin.net](http://www.douanes-benin.net) Fax : (00229) 21 31 67 86 -  
Tél. (00229) 21 31 55 48 (Rép. du Bénin)



## Direction Générale des Douanes et Droits Indirects

Cotonou, le ...2.2.NOV.2017.....

Le Directeur Général

### NOTE DE SERVICE

N° 4019 /DGDDI/DLRI

*A tous*

- DIRECTEURS TECHNIQUES CENTRAUX
- DIRECTEURS DEPARTEMENTAUX
- CHEFS SERVICES CENTRAUX
- CHEFS SERVICES D'INTERVENTION RAPIDE
- RECEVEURS
- CHEFS DES OPERATIONS COMMERCIALES
- INSPECTEURS
- CHEFS DE BRIGADE
- CHEFS DE POSTE

**Objet** : Suspension provisoire de la redevance tracking sur le coton fibre en provenance des pays de l'hinterland.

**Références** : - Lettre n°413-17/DG du 13 novembre 2017  
- Note de service n°3808/DGDDI/DLRI du 08 novembre 2017

Faisant suite aux doléances de nos partenaires et en accord avec la société Bénin Control SA, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance que la redevance tracking est **provisoirement suspendue sur le coton fibre en provenance de tous pays de l'hinterland** en transit par le Port de Cotonou.

Cette mesure qui vise à rendre davantage compétitif le Port de Cotonou, ne doit souffrir d'aucune complaisance dans son application.

J'attache du prix à l'exécution correcte et diligente de la présente note de service qui prend effet à partir de sa date de signature et doit être largement commentée à tous les agents en service sous vos ordres et transcrite au registre d'ordre.

Toute difficulté d'application doit être diligentement portée à ma connaissance.



**Charles Inoussa SACCA BOCO.-**

COPIES :

- MEF « ATCR »
- BENIN CONTROL SA " POUR INFO "